

## DELIBERATION DU BUREAU DU POLE TERRITORIAL DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES

### SEANCE DU 09 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le 09 novembre à 18h, le Bureau dûment convoqué, par courrier électronique du 25 octobre 2021, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de la Récré à Taïx, sous la Présidence de Didier SOMEN, Président.

**Objet :** Animation gestion LEADER 2021 : demande de financement LEADER  
**Référence :** Dbur 2021-8

Membres en exercice : 13  
Membres présents : 8  
Voix délibératives : 8

**Membres présents :** Bernard BOUVIER, J-Claude CLERGUE, J-Luc ESPITALIER,

**Membres présents (en visio) :** J-Luc CANTALOUBE, Patrick CARAYON, Thierry DOUZAL, Christian PUECH, Didier SOMEN

**Membres excusés :** Sabine BOUDOU OURLIAC, Sylvian CALS, Guy GAVALDA, Marie-Claude ROBERT, Myriam VIGROUX

**Autres personnes présentes sans voix délibérative :** Gilberte BIROT, J-Christophe CARCENAC, Loris CARIOU, Gérard DELGADO, Julien FRAT, Anaïs HUOT, Thierry ICHARD, Alain NOUVEL, Pierre QUILLIOU, Emmanuelle SUBSOL LE BORDAYS,

**Autres personnes présentes sans voix délibérative (en visio) :** Laurent BARRES, Serge BISMUTH, Dominique DECLERCQ PUYPE, François ETEVENON

**Autres personnes excusées sans voix délibérative :** J-Claude LAVI, Philippe MARTIN, Michel REYNES, Pierre ROBERT

Vu la délibération du Comité Syndical du 09 septembre 2020, qui donne délégation au bureau pour les demandes de financement, sur les dossiers du Syndicat, au titre des Fonds Européens, de l'Etat, de la Région et du Département, ou de tout autre organisme d'intérêt public,

Vu la convention signée entre le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides (GAL), la Région Occitanie/Pyrénées Méditerranée (autorité de gestion) et l'Agence de Services et de Paiement (organisme payeur) en date du 18 juillet 2016 et la fiche-action 5 annexée intitulée *Animation, gestion, communication*, évaluation

Vu le formulaire de demande Leader au titre de l'opération « Animation Gestion LEADER 2021 »,

**Le bureau, après en avoir délibéré**, à l'unanimité des membres présents,

- approuve le contenu de l'opération « Animation Gestion LEADER 2021 » pour un montant prévisionnel de **55 458.35 €**
- approuve le plan de financement suivant :
  - Région : **9 505.00 €**
  - Autofinancement : **12 678.34 €**
  - FEADER (Leader) : **33 275.01 €**
- sollicite le concours du FEADER au titre du programme LEADER à hauteur de **33 275.01 €**
- mandate le Président pour signer le formulaire de demande Leader, pour inscription au prochain Comité de Programmation.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents

Certifié conforme,  
Le Président, Didier SOMEN

